

Appui au Renforcement des Capacités  
Statistiques au Burkina Faso  
8 ACP BK 40

Rapport N° 3

Rapport semestriel 2  
(Version finale)

## Sommaire

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>SYNTHESE SUR LA MISE EN ŒUVRE .....</b>	<b>4</b>
2.1	SITUATION PAR RAPPORT AUX INDICATEURS DE RESULTATS .....	4
2.2	SITUATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE .....	5
2.2.1	<i>Consommation expertise court terme.....</i>	5
2.2.2	<i>Matériel et inventaire .....</i>	5
2.3	PROGRAMMATION DES ACTIVITES SEPTEMBRE – NOVEMBRE 2006.....	6
2.3.1	<i>Expertise extérieure.....</i>	7
2.3.2	<i>AT permanente .....</i>	8
<b>3</b>	<b>SYNTHESE DES TRAVAUX .....</b>	<b>9</b>
3.1	RESULTAT 1 : LA FONCTIONNALITE ET LA PERENNITE DU CONSEIL NATIONAL DE COORDINATION STATISTIQUE ET DE L'INSD SONT AMELIOREES.....	9
3.1.1	<i>Activité 1.1 : Le projet d'établissement.....</i>	9
3.1.2	<i>Activité 1.2 : Révision du corpus législatif et réglementaire .....</i>	10
3.1.3	<i>Activité 1.3 : Etablissement des outils de gestion .....</i>	10
3.2	RESULTAT 2 : LA QUALITE DE LA PRODUCTION STATISTIQUE DE L'INSD ET LES DELAIS DE PUBLICATION SONT AMELIORES.....	11
3.2.1	<i>Activité 2.1 : Mise en œuvre d'une politique de diffusion.....</i>	11
3.2.2	<i>Activité 2.2 : Outils de publication et diffusion.....</i>	12
3.2.3	<i>Activité 2.3 : Valorisation de l'information ancillaire.....</i>	12
3.3	RESULTAT 3 : LA QUALITE DE LA PRODUCTION STATISTIQUE DES MINISTERES SOCIAUX ET LES DELAIS DE PUBLICATION SONT AMELIORES.....	12
3.3.1	<i>Santé.....</i>	12
	Activité 3.1 : Etablissement du manuel de formation .....	12
	Activité 3.2 : Elaboration du cahier des charges du logiciel de traitement.....	13
	Activité 3.3 : Etablissement d'un rapport sur la qualité des données .....	13
	Activité 3.4 : Amélioration de la qualité des publications .....	13
	Activité 3.5 : Etablissement de procédures de traitement des données manquantes....	13
3.3.2	<i>Education .....</i>	13
	Activité 3.7 : Etablissement des manuels méthodologiques .....	14
	Activité 3.8 : Publication / diffusion .....	14
	Activité 3.9 : Etablissement du rapport sur la qualité des données.....	14
	Activité 3.10 : Coordination / harmonisation.....	14
3.4	RESULTAT 4 : LES RESSOURCES HUMAINES SONT HAUTEMENT QUALIFIEES AFIN DE PRODUIRE LES STATISTIQUES NECESSAIRES A TEMPS. ....	15
3.4.1	<i>Activité 4.1 : bilan de l'existant et identification des besoins en formation continue 15</i>	
3.4.2	<i>Activité 4.2 : Elaboration d'un programme de formation continue.....</i>	15
3.5	CONCLUSIONS.....	16
<b>4</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>18</b>
	Annexe 1 : Tableau de bord des indicateurs en août 2006.....	19
	Annexe 2 : Liste des documents produits au cours du 2 <sup>ème</sup> semestre d'exécution.....	20
	INSD et ensemble du SSN .....	20
	Annexe 3 : Liste des documents en cours fin août 2006.....	21
	Annexe 4 : Termes de référence de la mission EDUC3.....	22
	Annexe 5 : Termes de référence de la mission INSD5 (Form1).....	25

# 1 INTRODUCTION

Le présent document constitue le second rapport semestriel établi au titre de l'exécution du projet d'Appui au Renforcement des Capacités Statistiques (ARCS) au Burkina Faso. Il comprend deux parties :

- La première, factuelle, est constituée d'une **synthèse des activités**. Elle est basée sur la progression des indicateurs de résultats et sur le suivi des échéances retenues au terme du rapport de démarrage. La programmation et le calendrier d'exécution des actions pour le prochain semestre sont inclus dans cette partie.
- La seconde, plus analytique, est constituée d'une **synthèse des travaux** menés au titre des différentes activités. Dans cette partie, sont exposés les motifs de modifications éventuelles de certaines approches, de réorientation de certaines activités ou de précisions sur les détails opérationnels.

Le plan est similaire à celui adopté dans le rapport de démarrage et le premier rapport semestriel, ce qui doit faciliter la lecture du rapport et la comparaison avec la situation de démarrage.

## Rappel de l'objectif et des résultats attendus du projet

L'objectif global du projet est d'améliorer le fonctionnement du système national statistique afin de fournir les données fiables en temps opportun aux utilisateurs de l'information.

Les résultats attendus sont au nombre de quatre :

1.	La fonctionnalité et la pérennité du Conseil National de Coordination Statistique et de l'INSD sont améliorées.
2.	La qualité de la production statistique de l'INSD et les délais de publication sont améliorés.
3.	La qualité de la production statistique des Ministères sociaux (Education et Santé) est améliorée.
4.	Les ressources humaines sont hautement qualifiées afin de produire les statistiques nécessaires à temps.

## 2 SYNTHÈSE SUR LA MISE EN ŒUVRE

### 2.1 SITUATION PAR RAPPORT AUX INDICATEURS DE RÉSULTATS

Le projet est articulé autour de trois axes constitués par les résultats attendus :

- Appui à la consolidation des instruments de gouvernance du Système Statistique National (SSN) ;
- Amélioration de la qualité globale des statistiques et notamment des délais de diffusion ;
- Amélioration de la qualité des ressources humaines.

En annexe 1, la situation de chaque activité est détaillée vis à vis de son indicateur de résultat ainsi que la situation de mise en œuvre temporelle. Le tableau qui suit est une synthèse de ces deux informations.

Tableau 1 : Situation des activités fin août 2006

	Achevée	En cours	Programmée Sept. – Nov.	Commentaires
<b>Résultat 1 : La fonctionnalité et la pérennité du CNCS et de l'INSD sont améliorées.</b>				
1.1 Projet d'établissement				
1.2 Réforme de la loi statistique				
1.3 Gestion INSD				
<b>Résultat 2 : La qualité de la production statistique de l'INSD et les délais de publication sont améliorés.</b>				
2.1 Mise en œuvre politique de diffusion				
2.2 Outils de diffusion				
2.3 Valorisation de l'information ancillaire				
<b>Résultat 3 : La qualité de la production statistique des ministères sociaux et les délais de publication sont améliorés.</b>				
Santé				
3.1 Documentation de la collecte				
3.2 Logiciel de saisie / traitement				
3.3 Analyse qualité				
3.4 Publication / diffusion				
3.5 Coordination / Harmonisation				
3.6 Apurement des données				
Education				
3.7 Support à la formation				
3.8 Appui à la publication et diffusion				
3.9 Analyse qualité et suivi				
3.10 Coordination / Harmonisation				
<b>Résultat 4 : Les ressources humaines sont hautement qualifiées afin de produire les statistiques nécessaires à temps.</b>				
4.1 Existant et besoins en formation continue				
4.2 Elaboration d'un programme de formation				

En terme de résultats intermédiaires, le projet a en grande partie respecté le calendrier de production annoncé : les activités prévues ont pu être conduites et les produits délivrables disponibles, notamment en ce qui concerne les rapports et les publications.

En terme d'impact en fin de projet, la situation doit être plus nuancée :

- La réforme du corpus législatif et réglementaire doit être adoptée avant décembre 2006 mais les activités du projet peuvent être considérées comme achevées car il ne peut guère intervenir dans les actions encore à mener ;
- La réforme des outils de gouvernance interne de l'INSD est en partie encore en phase théorique et si des propositions ont été faites, elles manquent de relais au niveau des centres de décision de l'INSD. Cette situation devrait perdurer jusqu'à l'issue du projet et les outils qui doivent être au mieux implantés en fin de projet ne seront certainement pas entièrement internalisés.

- Les aspects « qualité » devraient être intégralement atteints sur les secteurs santé et éducation (avec les restrictions liées au champ d'intervention du projet), par contre la démarche n'aura pas été mise en œuvre au niveau de l'INSD.
- Le développement d'activités de formation continue au sein de l'INSD restera en fin de projet une activité pratiquement non entamée.

Cette situation est en grande partie expliquée par les difficultés de mobilisation du personnel de l'INSD, faute de motivation, autour des activités du projet malgré un programme revu à la baisse. Autant, on peut considérer qu'il existe une internalisation importante au sein des deux DEP (MEBA et Santé) autant on peut dire que les résultats atteints au niveau de l'INSD auront été peu partagés par le personnel qui normalement devrait être en charge de ces activités.

En terme d'indicateur cela se traduit par le fait :

- Que les indicateurs de résultats intermédiaires (*output*) seront certainement majoritairement atteints ;
- Que les indicateurs de résultats (*outcome*) seront atteints en grande partie pour les deux DEP et plus de façon plus faible au niveau de l'INSD.

## 2.2 SITUATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

### 2.2.1 CONSOMMATION EXPERTISE COURT TERME

En terme de consommation de l'expertise, l'avenant signé au cours de la période a permis une mobilisation plus rapide des experts et donc de délais de mise en route des missions. Normalement, avec les missions programmées sur les 3 derniers mois, l'expertise court terme aura été consommée de façon intégrale.

Tableau 2 : Situation d'engagement de l'expertise court terme fin août 2006

Engagements		Réalizations	
Libellé	Durée	Consommation	Taux d'exécution
Expertise permanente	45 H/mois	39,5	87,8 %
Expertise courte durée internationale			
Catégorie I	56 H/J	46	82,1 %
Catégorie II	80 H/J	66	82,5 %
Expertise courte durée nationale			
Catégorie I	80 H/J	52	65,0 %
Catégorie II	80 H/J	56	70,0 %
Missions d'appui - M. Delorme	36 H/J	24	66,7%

### 2.2.2 MATÉRIEL ET INVENTAIRE

Suite au retour de l'INSD dans ses locaux rénovés, le chef de file dispose de très bonnes conditions de travail. L'absence d'accès à Internet des AT du MEBA et de la Santé reste la seule contrainte actuelle au niveau du fonctionnement du projet.

Concernant le mobilier, l'achat de retour PC pour le seul bureau du Chef de file ne semble pas nécessaire à 3 mois de la fin du projet.

Concernant le matériel informatique la demande introduite pour l'acquisition d'un 3<sup>ème</sup> ordinateur portable et de trois régulateurs de tension a été acceptée et ce matériel est disponible. Ainsi on peut considérer que l'équipement informatique prévu a été acquis. Le reliquat financier devrait être utilisé pour l'achat de logiciels spécifiques pour l'INSD :

- Logiciel gestion des ressources humaines
- Logiciel de gestion financière.

Tableau 3 : Inventaire du matériel acquis par le projet

Véhicules et mobilier de bureau	Quantité		Equipement bureautique et informatique	Quantité	
	Prévue	Achetée		Prévue	Achetée
Véhicule berline	1	1	Micro-ordinateur de bureau	3	3
Véhicule pick-up	1	1	Micro-ordinateur portable	2	3
Bureaux	3	3	Imprimante laser	3	3
Fauteuils	3	3	Onduleurs	3	3
Armoires	3	3	Photocopieur grande capacité	1	1
Chaises visiteur	6	3	Photocopieur de petite capacité*	2	1
Meubles spéciaux PC	3	0	Vidéo projecteur	1	1
Lampes de bureau	3	0	Scanner**	1	0
			Régulateurs	0	3

\* Le 3<sup>ème</sup> copieur est en fait intégré dans l'imprimante de la DEP MEBA (type 3 en 1).

\*\* Le scanner est intégré dans les 3 imprimantes laser acquises.

### 2.3 PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS SEPTEMBRE – NOVEMBRE 2006

Concernant la programmation, elle intègre la date réelle de fin des activités de l'assistance technique, compte tenu des congés des AT, qui devrait être située à :

- Mi septembre en ce qui concerne l'AT du secteur santé ;
- Fin octobre en ce qui concerne l'AT du secteur Education ;
- Mi décembre pour le Chef de file.

La programmation va donc être essentiellement consacrée à des travaux de finalisation des activités engagées, il s'agira essentiellement :

- De suivre l'évolution du dossier concernant la réforme du corpus législatif et réglementaire ;
- De poursuivre l'élaboration du manuel de procédures de gestion de l'INSD et notamment sous l'aspect des outils informatiques ;
- D'achever les publications en cours ou prévues (annuaires, tableaux de bords et CD) ;
- D'élaborer et de faire valider les seconds rapports qualité (MEBA et Santé) ;
- De préparer la mise en œuvre d'une éventuelle phase additionnelle.

La situation du tableau de la page suivante reprend les activités au sens des appuis prévus par le projet.

Tableau 4 : Situation espérée en fin novembre 2006

	Achevée totalement	Achevée partiellement
<b>Résultat 1</b>		
1.1 Projet d'établissement		
1.2 Réforme de la loi statistique		
1.3 Gestion INSD		
<b>Résultat 2</b>		
2.1 Mise en œuvre politique de diffusion		
2.2 Outils de diffusion		
2.3 Valorisation de l'information ancillaire		
<b>Résultat 3</b>		
Santé		
3.1 Documentation de la collecte		
3.2 Logiciel de saisie / traitement		
3.3 Analyse qualité		
3.4 Publication / diffusion		
3.5 Coordination / harmonisation		
3.6 Apurement des données		
Education		
3.7 Support à la formation		
3.8 Appui à la publication et diffusion		
3.9 Analyse qualité et suivi		
3.10 Coordination / harmonisation		
<b>Résultat 4</b>		
4.1 Existant et besoins en formation continue		
4.2 Elaboration d'un programme de formation		

### 2.3.1 EXPERTISE EXTÉRIEURE

Le tableau ci-après présente l'état de la programmation des activités d'expertise courte durée jusqu'en Novembre 2006, les termes de référence disponibles sont commentés dans la partie suivante et présentés en annexes.

Tableau 5 : Programmation des missions d'expertises court terme

Intitulé	Mission	Période	Experts identifiés	Organisation
<b>Gestion 2</b>	Outils logiciels	Novembre 2006	Van Espen	Demande de mise en œuvre non envoyée
<b>Santé 3</b>	Elaboration interface extraction des données	28 août au 9 sept. 2006	Nanema	Mission en cours
<b>Formation 1</b>	Elaboration programme formation	30 oct – 4 nov. 2006	Girier	Demande de mise en œuvre envoyée
<b>Educ 3</b>	Rapport qualité n°2	25 sept. au 7 oct. 2006	Abdou Abdalah	Demande de mise en œuvre envoyée
<b>Appui Chef file 3</b>		2 au 16 nov. 2006	Delorme	Demande de mise en œuvre non envoyée

## 2.3.2 AT PERMANENTE

Tableau 6 : Principales activités de l'assistance technique permanente

	Activités programmées
<b>Résultat 1</b>	
1.1 Projet d'établissement	Néant
1.2 Réforme de la loi statistique	Suivre la mise en œuvre du processus institutionnel et le calendrier des échéances
1.3 Gestion INSD	Réaliser les procédures pour l'achat des deux logiciels Rédiger les termes de référence de la mission gestion 2 Prendre les contacts nécessaires pour la mission gestion 2
<b>Résultat 2</b>	
2.1 Mise en œuvre politique de diffusion	Etablissement de la charte graphique de base
2.2 Outils de diffusion	Suivi de la mise à jour du Site Internet
2.3 Valorisation de l'information ancillaire	Etablir la version définitive du CD documentaire Elaboration d'un CD sur les normes, concepts, nomenclatures et méthodologies Achever l'annuaire statistique
<b>Résultat 3</b>	
<b>Santé</b>	
3.1 Documentation de la collecte	Néant
3.2 Logiciel de saisie / traitement	Suivre le démarrage du développement de l'outil
3.3 Analyse qualité	Assurer la validation du rapport N°2
3.4 Publication / diffusion	Achever la deuxième version du tableau de bord de la santé
3.5 Coordination / Harmonisation	Néant
3.6 Apurement des données	Néant
<b>Education</b>	
3.7 Support à la formation	Néant
3.8 Appui à la publication et diffusion	Achever la publication du tableau de bord 2005/2006
3.9 Analyse qualité	Validation rapport qualité n°2
3.10 Coordination / Harmonisation	Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la mission Educ5
<b>Résultat 4</b>	
4.1 Existant et besoins en formation continue	Envoi et traitement du questionnaire auprès des statisticiens et démographes Etablissement de l'annuaire des statisticiens et démographes du Burkina Elaboration d'un CD avec les modules de formation disponibles
4.2 Elaboration d'un programme de formation	Préparation de la mission INSD5 Suivi de la mission INSD5

## 3 SYNTHÈSE DES TRAVAUX

### 3.1 RÉSULTAT 1 : LA FONCTIONNALITÉ ET LA PÉRENNITÉ DU CONSEIL NATIONAL DE COORDINATION STATISTIQUE ET DE L'INSD SONT AMÉLIORÉES.

#### *Contexte*

Aucune des activités prévues ne pouvait aboutir à des résultats définitifs immédiats : le projet d'établissement ne pourra être réellement mis en place que sur plusieurs années ; la révision du corpus législatif et réglementaire prend plusieurs mois étant donné les procédures institutionnelles de validation ; l'établissement des outils de gestion, en particulier informatiques, et surtout leur appropriation par les responsables de l'INSD doit s'étaler sur plus d'une année.

Deux contraintes majeures existaient au démarrage :

- La non maîtrise des délais pour l'adoption des textes législatifs et réglementaires ;
- Le manque de ressources humaines au niveau de la Direction de l'Administration et des finances avec en plus en juillet le départ du Chef du SAF.

Les activités avec l'INSD ont pu néanmoins se dérouler dans de bonnes conditions, en particulier au cours des missions d'assistance technique court terme. L'appropriation des résultats obtenus nécessitera plus de temps et de disponibilité des agents.

Le Conseil national de la coordination statistique s'est réuni deux fois mais son fonctionnement ne pourra réellement s'améliorer qu'après l'adoption des nouveaux textes législatifs et réglementaires.

#### 3.1.1 ACTIVITÉ 1.1 : LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Depuis le précédent rapport, les choses ont peu évoluées en ce qui concerne l'utilisation du rapport à des fins opérationnelles, les fiches d'actions dérivées ont été pourtant établies et discutées en interne.

Pour mémoire, cette activité en aval du projet d'établissement avait comme objectif principal d'établir une première forme d'outils de programmation qui pourrait être par la suite reprise au titre des procédures internes. Les fiches élaborées couvraient aussi bien des activités de production statistique, que les activités de gestion et de management :

- Elaboration d'un annuaire statistique ;
- Etablissement d'un 4 pages sur le commerce extérieur ;
- Production d'un mini tableau de bord d'indicateurs économiques et sociaux ;
- Elaboration d'un CD-Rom sur l'ensemble des normes et méthodologies - Production d'une publication sur les normes utilisées au Burkina ;
- Elaboration d'un programme de formation continue des agents du SSN ;
- Instauration d'un suivi de l'ensemble des statisticiens et démographes nationaux ;
- Etablissement d'un système de programmation annuel et pluri-annuel ;
- Etablissement du manuel de procédures internes de l'INSD ;
- Etablissement du règlement du personnel de l'INSD.

L'élaboration des fiches a été grandement le fait de l'assistance technique et elles ont été validées et mises sous la responsabilité de différents cadres de l'INSD. La réalisation des activités concernant l'annuaire statistique, le recensement des statisticiens, l'élaboration du programme de formation et peut-être le système informatisé de gestion et le CD Normes et méthodologies seront finalement réalisées. Mais il convient de noter que seule l'activité Annuaire statistique, ayant pu bénéficier d'un financement (du PDSSN), a connu une réelle implication des agents de l'INSD.

Cette situation est symptomatique de l'asymétrie de perception qui existe sur la nature de l'intervention entre le projet et les bénéficiaires au niveau de l'INSD : Le projet a été conçu comme un renforcement des capacités humaines c'est à dire la fourniture d'outils et de méthodes permettant d'améliorer les processus de production (statistiques ou de gestion) réguliers de l'INSD, sans apport financier alors que la quasi-totalité des activités menées au sein de l'INSD bénéficient de financements extérieurs sous différentes formes qui permettent d'assurer une motivation des agents.

Si dans le cadre de la production statistique cela peut-être encore compréhensible, cela ne l'est plus du tout lorsqu'il s'agit de programmation interne et d'amélioration des outils de management car un projet ne peut se substituer aux instances de décision.

### **3.1.2 ACTIVITÉ 1.2 : RÉVISION DU CORPUS LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE**

Les textes élaborés en début d'année avec l'appui du projet (Loi, décrets et arrêtés d'application) ont été examinés et amendés lors de la première session du Conseil National de la Coordination statistique. Ils sont ensuite passés devant le COTEVAL (Comité Technique D'Evaluation des Lois) qui a procédé à un certain nombre d'aménagements, notamment par le transfert de la création de Conseil National de la Statistique de la loi statistique au décret l'accompagnant mais sans changement fondamental du contenu.

Le corpus réaménagé doit être prêt pour être examiné lors de la session d'automne du Parlement, ce qui permettrait de tenir le calendrier élaboré en janvier.

Le projet a aussi participé aux travaux sur les statuts et l'organigramme de l'INSD.

En soit et par rapport aux objectifs du projet, les conditions de fonctionnement du système statistique national seront donc renouvelées, mais il faudra attendre l'année 2007 pour voir si cela permet un meilleur fonctionnement de l'INSD et en matière de coordination statistique.

### **3.1.3 ACTIVITÉ 1.3 : ÉTABLISSEMENT DES OUTILS DE GESTION**

Comme suggéré dans le projet d'établissement, une première version du manuel de procédures interne a été élaborée, elle comprend :

- Les règles générales de programmation budgétaire ;
- Les règles générales d'exécution du budget (opérations de recettes et dépenses) ;
- La gestion des ressources humaines ;
- Ainsi que les exemples expliqués d'emploi des différents formulaires à utiliser.

Dans son état actuel, le manuel est encore incomplet, notamment en ce qui concerne

- Les outils de programmation technique (descriptif standard pour l'établissement des programmes annuels) ;
- les procédures contractuelles (contrats de service, de fournitures, pour le personnel) ;
- la nomenclature financière.

Toutefois, on peut considérer que cette première version est opérationnelle du moins pour les besoins des services concernés.

La poursuite des opérations et notamment le début de l'informatisation de la gestion a nécessité un réaménagement financier au niveau du projet qui devrait permettre d'acquérir et de développer des applications informatiques spécifiques.

Les solutions préconisées sont :

- L'achat et l'installation d'un logiciel de gestion des ressources humaines comprenant l'installation et la formation du personnel ;
- Le développement d'une application permettant d'informatiser en partie la gestion administrative et comptable.

Le choix d'un développement *ad hoc*, en lieu et place de l'utilisation de logiciels standards, est lié d'une part aux difficultés de paramétrage de ce type d'applications mais surtout parce qu'ils induiraient des changements radicaux dans les opérations de gestion. Aussi a-t-il été jugé plus sage pour un démarrage de simplement « porter » les outils manuels utilisés sous forme informatique.

Si cette application informatique peut être développée à temps, son installation fera l'objet de la mission Gestion 2. Dans le cas contraire, la mission Gestion 2 sera consacrée à l'installation du logiciel de gestions des ressources humaines et à la poursuite de la rédaction du manuel de procédures.

Toutefois, on peut considérer que le chantier est encore largement en cours, car la formation du personnel et surtout la diffusion des procédures à l'ensemble des utilisateurs ne sera pas effective à la fin de la phase actuelle du Projet. Les projections réalisées à l'issue de la mission Gestion 1 font état de la nécessité d'au moins 2 missions d'appui au cours de l'année 2007.

### **3.2 RÉSULTAT 2 : LA QUALITÉ DE LA PRODUCTION STATISTIQUE DE L'INSD ET LES DÉLAIS DE PUBLICATION SONT AMÉLIORÉS**

#### *Contexte*

Des difficultés de plusieurs types ont quelque peu limité le niveau des résultats attendus.

En premier lieu, la production statistique et surtout la publication étaient limitées : en dehors de la publication mensuelle de l'indice des prix, il n'y avait pas eu de publications durant les années 2004 et 2005 et le site Internet d'un contenu limité n'avait pas été actualisé durant l'année 2005.

En second lieu, d'une manière générale, les activités de l'INSD sont essentiellement concentrées sur la réalisation d'enquêtes pour lesquelles le personnel est motivé : durant le semestre, deux enquêtes nationales ont été réalisées.

Par ailleurs, la préparation du recensement général de la population et de l'habitation dont la collecte est prévue en décembre 2006 a déjà mobilisé une partie du personnel de l'INSD.

Enfin, il n'existe pas dans l'organigramme actuel de services et de personnes responsables en matière de publication et de diffusion.

L'ensemble de ces contraintes ont fait que les activités menées dans le cadre de ce résultat attendu l'ont été avec des équipes ad hoc sans une totale implication de l'ensemble du personnel de l'INSD.

Les activités listées ci-après montrent cependant que de nombreux résultats concrets ont été obtenus durant ce semestre.

#### **3.2.1 ACTIVITÉ 2.1 : MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE DE DIFFUSION**

L'analyse de l'étude visant à définir le projet d'établissement de l'INSD souligne les nombreuses incohérences qui existent en matière de publication et de diffusion et elle propose :

- Une réorganisation de ces activités autour d'une direction spécifique ;
- Un calendrier de publication minimum d'ici 2009.

A l'heure actuelle et étant donné que le nouvel organigramme de l'INSD n'est toujours pas adopté, il manque toujours cruellement une définition claire des responsabilités en matière de diffusion ce qui se traduit par l'absence de toute nouvelle publication au cours des 8 premiers mois de l'année 2006, en dehors de celle sur l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation.

Au titre des activités du projet, le site WEB est régulièrement mis à jour et est devenu un des plus complets des sites des INS d'Afrique francophone même s'il ne peut intégrer que les seules productions et documents disponibles. Il connaîtra une amélioration notable en ce qui concerne les statistiques présentées lorsque l'annuaire statistique sera publié.

La formation aux outils de publication et de diffusion a été réalisée. Malgré des conditions matérielles assez difficiles, la formation a vu une participation relativement assidue de la part des organes bénéficiaires, à savoir l'INSD, la DEP du MEBA et la DEP du Ministère de la Santé. Il convient de noter toutefois que, si les Ministères sociaux ont pu faire participer des cadres impliqués dans la réalisation de leur publication, la participation de l'INSD était plus inégale dans sa représentativité mais aussi dans son assiduité.

Le CD documentaire (textes réglementaires et institutionnels de l'INSD et du CNCS, principales publications des dix dernières années de l'INSD, du MEBA, des Ministères en charge de la santé et de l'agriculture, éléments méthodologiques disponibles, documents annexes comme les rapports d'études, les évaluations de dispositifs, etc.) a été largement diffusé au sein de l'INSD.

La version publique avec les seules publications de l'INSD doit faire prochainement l'objet d'une diffusion officielle.

### **3.2.2 ACTIVITÉ 2.2 : OUTILS DE PUBLICATION ET DIFFUSION**

Pour mémoire, cette activité se propose de définir pour chaque publication régulière une boîte à outils de publication, c'est à dire :

- Un ensemble de routines d'extraction de fichiers et de construction de graphiques et de tableaux ;
- Un ensemble d'outils « typographiques » dérivés d'une charte graphique commune paramétrée dans les outils informatiques utilisés (Word, Excel ou logiciel PAO).

Pour l'instant, l'activité est essentiellement centrée autour de l'élaboration de l'annuaire statistique. Cet annuaire, le premier depuis 1999, sera bien plus complet que les précédents avec la prise en compte de nombreux nouveaux domaines et l'intégration des principaux résultats des enquêtes réalisées auprès des ménages.

Toutefois, les tables élaborées sont faites sur tableur Excel et le développement de la base de données de l'annuaire ne pourra probablement pas être réalisée sur cette phase de projet.

Concernant l'élaboration d'une charte graphique de base, elle sera réalisée au cours du dernier trimestre 2006.

### **3.2.3 ACTIVITÉ 2.3 : VALORISATION DE L'INFORMATION ANCILLAIRE**

Concernant le CD documentaire et en dehors des problèmes de politique de diffusion évoqués plus haut, il manque encore la réalisation de la pochette qui était prévue avec le même design que le site WEB, étant donné qu'aucune refonte de la page d'accueil du site n'est envisagée avant la fin du projet une pochette provisoire sera réalisée qui servira de maquette pour l'ensemble des CD du projet.

A ce titre, un autre produit a été envisagé qui consiste à compiler dans un CD les nomenclatures, concepts et méthodologies utilisés au Burkina Faso. Ce recueil, qui constitue un préalable à tout travail d'harmonisation, pourrait être réalisé aisément à condition de pouvoir mobiliser un peu de personnel pour la compilation, la saisie et la mise en forme du CD.

## **3.3 RÉSULTAT 3 : LA QUALITÉ DE LA PRODUCTION STATISTIQUE DES MINISTÈRES SOCIAUX ET LES DÉLAIS DE PUBLICATION SONT AMÉLIORÉS.**

### **3.3.1 SANTÉ**

#### *Contexte*

Les activités se sont déroulées dans de bonnes conditions durant ce semestre.

Il est cependant à craindre que le départ en septembre à la fin de la durée prévue de l'Assistant technique et le changement de Chef de service du SNIS ralentissent quelque peu le rythme des activités pour la fin du projet.

A moyen terme, la DEP Santé devrait disposer d'un cadre statisticien en plus des cadres moyens récemment affectés. Il conviendra aussi de poursuivre les efforts au sein de la DEP pour ne pas se contenter de la production de l'annuaire mais aussi produire plusieurs autres publications.

#### **Activité 3.1 : Etablissement du manuel de formation**

Cette activité est entièrement réalisée et la documentation de la collecte est disponible. Par contre en ce qui concerne le traitement des données, le manuel n'a pu intégrer cet aspect pour cause de retards dans le développement du logiciel de traitement des données (voir activité 3.2).

### **Activité 3.2 : Elaboration du cahier des charges du logiciel de traitement**

Le cahier des charges élaboré fin 2005 a été utilisé pour l'appel d'offres lancé par le PDSSN pour le développement de l'outil. Malheureusement, le dépouillement des offres n'ayant eut lieu que fin août, il sera difficile pour le projet de suivre ce développement et notamment de procéder à la validation du produit remis et à ses phases de test.

### **Activité 3.3 : Etablissement d'un rapport sur la qualité des données**

Le premier rapport qualité a permis de dégager un ensemble d'indicateurs de qualité des données. Le second rapport accompagné d'un audit externe est en cours de finition.

### **Activité 3.4 : Amélioration de la qualité des publications**

D'importants travaux ont été menés pour améliorer la fiabilité des données de l'annuaire statistique : élaboration d'un guide de contrôle des questionnaires mensuels, suivi de la saisie et du contrôle du remplissage des questionnaires, rédaction d'un rapport sur les erreurs de remplissage, prise en compte des procédures de traitement des données manquantes (voir plus loin), etc.

Le travail de ce semestre sur les publications a essentiellement porté :

- sur l'annuaire dont la version 2005 a été publiée en juillet 2006 et qui comporte de nombreuses améliorations, notamment en terme de présentation mais aussi en ce qui concerne les outils de construction ;
- sur l'élaboration d'un tableau de bord de la santé (base de référence 2004), intégrant aussi bien les données de SNIS que celles des enquêtes de l'INSD ou des données des autres systèmes d'information sanitaire. Un second tableau de bord portant sur les données de 2005 devrait encore être produit avant la fin du projet ;
- sur l'élaboration de la synthèse de l'annuaire 2005 ;
- sur la conception d'un CD sur les informations relatives à la santé.

Enfin, la dernière action devant être entreprise concerne la création d'une interface d'extraction automatique des données qui constitue le premier pas vers la définition d'un outil portable de base de donnée de type CD interactif. Ce travail doit être mené au cours du mois de septembre par la même équipe qui a développé l'outil du MEBA, toutefois, l'absence de base de données vraiment structurée à la DEP Santé ne permettra peut-être pas d'aller aussi loin dans la convivialité.

### **Activité 3.5 : Etablissement de procédures de traitement des données manquantes**

La mission d'appui, qui s'est déroulée du 7 au 14 mai 2006, a pris la forme d'un atelier / formation auquel ont participé 13 agents de la DEP Santé. Au terme de l'atelier, les différentes méthodes d'apurement et de redressement des données ont été élaborées ainsi que les outils informatiques permettant de les appliquer.

Pour être vraiment complète, il conviendra que ces méthodes (notamment en ce qui concerne l'apurement) soient intégrées dans l'outil informatique qui doit être développé prochainement.

## **3.3.2 EDUCATION**

### *Contexte*

Les activités se sont déroulées dans de bonnes conditions durant ce semestre.

Le personnel statisticien au niveau du MEBA reste cependant encore un peu insuffisant en relation avec l'ensemble des travaux à effectuer.

La principale contrainte reste un certain manque de valorisation des résultats obtenus du fait du manque de moyens pour la diffusion. Cette difficulté a été en partie contournée par une diffusion sur support électronique moins coûteuse mais qui ne peut toucher l'ensemble des publics visés.

La synergie avec d'autres partenaires techniques et financiers, en particulier le PDSSN, devra être accentuée pour obtenir des financements pour une large diffusion des résultats obtenus dans le cadre du Projet ARCS.

### **Activité 3.7 : Etablissement des manuels méthodologiques**

Un manuel d'initiation en statistique a été élaboré pour assurer la formation d'une cinquantaine d'agents des services études et planification des Directions Provinciales et Régionales de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation.

On peut considérer maintenant cette activité comme achevée et il reste à en effectuer la capitalisation.

### **Activité 3.8 : Publication / diffusion**

Une série de requêtes de contrôles ont été élaborées et documentées pour améliorer la fiabilité des données de base de l'annuaire statistique.

Un appui a été apporté au traitement des données de l'enquête d'évaluation des acquis scolaires et de l'annuaire 2005/2006.

Le tableau de bord concernant l'année scolaire 2004/2005 a été publié en février 2006.

Lors de la mission d'appui à l'élaboration de la politique de diffusion du MEBA, sur la base de ce tableau de bord, une nouvelle maquette a été élaborée présentant de nombreuses améliorations tant sur la clarté (adoption d'un schéma un thème une page) que sur les illustrations. Sa déclinaison en tableau de bord régional a aussi été effectuée.

Le tableau de bord 2005/2006, basé sur la nouvelle maquette, sera produit avant la phase actuelle du projet.

En complément une assistance technique a été apportée pour développer une application informatique permettant de contourner plusieurs problèmes techniques de la base de données actuelle du MEBA dont celle de travailler sur une seule base annuelle. Ces problèmes constituaient un des freins au développement des publications car toute construction de table nécessitait pratiquement un recours aux informaticiens de la DEP.

L'outil développé permet de contourner cette difficulté, mais il devrait aussi pouvoir être utilisé pour construire une base de données portable (CD Rom) permettant d'extraire et de construire des tableaux à la demande.

Par ailleurs, l'atelier de formation sur l'analyse des données de l'éducation a eu lieu du 24 avril au 5 mai 2006, cet atelier orienté spécifiquement sur l'étude de cas spécifiques aux statistiques de l'éducation devrait permettre par la suite de développer des documents plus analytiques.

Toutefois, les différentes missions conduites auprès du MEBA ont toutes souligné qu'il existe principalement un problème de diffusion des informations, notamment au niveau du ciblage que de la diversification des médias utilisés. Il s'agira donc pour la suite de travailler sur cet aspect.

### **Activité 3.9 : Etablissement du rapport sur la qualité des données.**

Le premier rapport qualité produit sur les données 2004/2005 a permis de dresser une première liste d'indicateurs. Le second, appuyé par une mission d'assistance court terme, devrait permettre d'établir une nouvelle version améliorée.

### **Activité 3.10 : Coordination / harmonisation**

L'AT a participé aux travaux de préparation de l'enquête annuelle QUIBB 2006 de l'INSD. Le questionnaire a été amendé pour mieux prendre en compte les indicateurs de l'éducation en particulier pour mesurer l'influence des programmes d'alphabétisation.

La mission extérieure d'expertise, conduite en juillet 2006, a permis, d'une part, d'effectuer un diagnostic complet du système et, d'autre part, d'établir les propositions d'améliorations de l'ensemble du système, il s'agit notamment :

- D'intégrer les écoles privées non reconnues dans le champ actuel du système ;
- D'obtenir les données fournies actuellement par l'enquête rapide en sous-produit des informations collectées par la Direction Générale de l'Enseignement de Base (DGEB) en début d'année scolaire, tout en fiabilisant ces données ;
- D'alléger l'enquête annuelle et de consolider son dispositif de production ;
- De renforcer la diffusion ;
- D'améliorer la coordination entre les différents producteurs de données au sein du MEBA.

### **3.4 RÉSULTAT 4 : LES RESSOURCES HUMAINES SONT HAUTEMENT QUALIFIÉES AFIN DE PRODUIRE LES STATISTIQUES NÉCESSAIRES À TEMPS.**

#### *Contexte*

Compte tenu du programme relativement chargé de l'assistance technique et du manque de disponibilité des cadres de l'INSD pour dispenser de la formation sans motivation, en particulier en la période actuelle (préparation du Recensement Général de la Population et de l'Habitation), les activités prévues dans le rapport de démarrage pour l'obtention de ce résultat (identification des modules de formation, formation à l'ingénierie de la formation et réalisation d'un module de formation, développement d'autres modules de formation) avaient été amendées lors de l'adoption du premier rapport semestriel.

Deux activités avaient été finalement retenues :

- Bilan de l'existant et identification des besoins en formation continue ;
- Elaboration d'un programme de formation continue.

Ces activités ont été essentiellement programmées sur la dernière période de la phase actuelle du projet mais elles ont été entamées lors de ce second semestre.

#### **3.4.1 ACTIVITÉ 4.1 : BILAN DE L'EXISTANT ET IDENTIFICATION DES BESOINS EN FORMATION CONTINUE**

Deux actions sont prévues à ce titre :

- Un recensement des ingénieurs statisticiens et démographes ;
- Un recueil des modules de formation disponibles.

Des échanges avec les centres de formation, avec l'Association des Statisticiens et Démographes du Burkina Faso et un certain nombre de statisticiens ont déjà permis de mettre à jour la base de données (contacts, adresses, etc.) des ingénieurs statisticiens et démographes burkinabé. Un questionnaire léger permettra, outre l'obtention d'un répertoire, d'évaluer le potentiel en personnel qualifié dans le domaine de la statistique au Burkina. Il permettra également de faire le point sur les formations reçues, les formations désirées ainsi que l'offre nationale en formation.

Par ailleurs, l'envoi de correspondances au niveau des principaux centres de formation continue en statistique n'a permis de collecter qu'un nombre limité de modules de formation. L'alternative prévue sera de capitaliser à partir des documents ramenés par les cadres de l'INSD lors de leurs participations à des sessions de formation.

Cependant, il est probable que, dans l'immédiat, cette première synthèse ne comportera que quelques produits. Ce travail de capitalisation ne pourra se faire que sur la durée.

#### **3.4.2 ACTIVITÉ 4.2 : ELABORATION D'UN PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE**

Au presque terme du projet du projet, il convient de souligner les difficultés inhérentes à la mise en œuvre de formations continues au niveau national (qui est pourtant la plus efficace en terme de coût / bénéfice). La pratique, pratiquement érigée en règle<sup>1</sup>, est en effet de décentraliser toute activité de formation ou tout atelier afin de faire bénéficier les participants d'intéressements financiers. En dehors du problème d'éthique que cela peut poser, il s'agit d'un aspect à prendre en considération dans le cadre d'une poursuite des activités.

L'action prévue dans le cadre de cette activité est une mission d'assistance technique. A partir de l'étude sur le plan de formation du personnel statisticien et connexe au profit de l'INSD et du système statistique national (réalisée dans le cadre du PDSSN) et d'entretiens auprès des responsables des services techniques, la mission aura principalement pour tâches : l'analyse des besoins en formation

---

<sup>1</sup> Ceci est vrai pour l'INSD mais aussi dans de nombreuses autres institutions.

continue des services techniques, la définition des modalités des formations et l'élaboration d'un projet de programme de formation continue.

### 3.5 AUTRES ACTIVITES

Durant ce semestre, une mission d'évaluation à mi-parcours du projet a été réalisée sur une durée de trois semaines. L'ensemble des assistants techniques ont été mobilisés tant pour des réunions internes que pour participer à des rencontres, d'une part, avec les institutions concernées par la phase actuelle du Projet et , d'autre part, par d'autres institutions éventuellement concernées par une phase additionnelle (Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique, Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, Ministère de la Justice, Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale et Ministère de l'Emploi et de la Jeunesse).

Les assistants techniques ont aussi participé aux travaux menés avec le concours d'autres partenaires techniques et financiers. Ainsi, à l'INSD, le Chef de file a été étroitement associé aux activités du PDSSN, d'une part, lors d'une mission d'évaluation de ce projet et, d'autre part, en participant aux comités de validation des différentes études menées par ce projet.

Enfin, les assistants techniques du Projet ont apporté systématiquement leur appui technique à toutes les demandes émanant de leurs structures d'accueil (INSD, DEP/Santé et DEP/MEBA).

### 3.6 CONCLUSIONS

D'un strict point de vue des opérations programmées, le plan de charge est quasi totalement respecté et les travaux ont été réalisés conformément à la programmation initiale. Cependant, à la presque fin du projet et au moment où les termes de référence pour une poursuite des activités doivent être rédigés, quelques conclusions plus opérationnelles sur l'impact effectif du projet peuvent d'ores et déjà être tirées que cela soit sur les actions proprement dites, mais aussi sur les modalités d'intervention.

Concernant la **base méthodologique** du projet à savoir la **démarche qualité**, c'est à dire le fait d'inscrire l'ensemble des opérations ponctuelles dans un cadre global d'auto évaluation et d'audit, elle doit être conservée. Le fait d'arriver (même si les AT permanents ont beaucoup contribué à l'élaboration de ces documents) à inscrire cette démarche dans le processus de production était en soit une gageure (pour mémoire, de telles pratiques n'ont été mises en place dans les INS européens que très récemment).

Néanmoins, ceci doit être nuancé par le fait que cette démarche n'a pas encore été mise en place au niveau de l'INSD. Dans sa phase de démarrage, les objectifs de mise en place d'une telle démarche sur 1 ou 2 secteurs ont été largement revus à la baisse pour ne pas dire abandonnés. En conséquence, le projet s'est concentré sur un seul aspect qualité : la publication et la diffusion. Les raisons qui ont incité à cette réduction tenaient essentiellement à :

- La difficulté d'associer de manière constante les cadres responsables des processus de production ;
- Le fait que beaucoup de processus d'élaboration des statistiques de base soient menés de façon erratique<sup>2</sup>.

Toutefois, ces raisons objectives ne doivent pas masquer le fait qu'il apparaît maintenant que l'institution garante de la qualité statistique au niveau du pays n'a pas encore mis en œuvre elle-même cette démarche.

Concernant une **des orientations technologiques** fortes du projet basée sur le développement d'outils destinés à faciliter la publication que cela soit le développement de bases de données spécifiques ou d'interface d'extraction et de construction de tableaux, elle devrait être renforcée et développée car il existe encore tous secteurs confondus de grosses marges de progression – même sur les seules données produites à l'heure actuelle. Il en va de même des supports de diffusion qu'ils soient sous forme papier ou électronique. Toutefois, un renforcement de la diffusion nécessite surtout au niveau de l'INSD que la fonction existe ce qui n'est pas encore le cas dans l'organigramme actuel.

---

<sup>2</sup> Cela peut sembler tautologique mais pour mesurer la qualité d'un produit, il faut que ce produit existe

Concernant la **formation**, il conviendrait certainement de revenir sur la définition des résultats attendus et aussi sur les modalités d'intervention. En effet, l'adoption et la mise en œuvre d'un programme de formation continue, au sein d'institutions présentant un *turn over* important, constituent une nécessité. Elle repose avant tout, non pas sur l'apprentissage du domaine de l'institution<sup>3</sup> (sur les statistiques dans le cas présent), mais sur la maîtrise spécifique des outils de production utilisés dans chaque cas spécifique avec la documentation des processus mais aussi la possibilité d'organiser en interne les recyclages *ad hoc*. Si dans l'absolu, il semble évident qu'un Institut National de Statistique soit à même d'organiser ne serait-ce que des formations sur les outils usuels informatiques, il semble peu probable de pouvoir assurer un service de formation continue dans un contexte où l'on peine à produire de façon pérenne les statistiques usuelles. Aussi il semble plus pragmatique pour l'instant de développer dans le cadre du projet des modules de formation sur les thèmes abordés par le projet et de les capitaliser sous les formes les plus aptes à être réutilisées.

Concernant les modalités d'intervention, à savoir un projet entièrement basé sur de l'assistance technique, il s'est heurté à des contraintes de plusieurs ordres et en tout premier lieu en ce qui concerne l'INSD.

La première contrainte peut être résumée dans la **politique de fait**<sup>4</sup> de l'INSD qui se présente de plus en plus comme un prestataire de services vis à vis du gouvernement et de ses partenaires au développement, que comme le dépositaire d'un service public (ou plus précisément dans le cas d'un établissement para-public bénéficiant d'une délégation de service public). Cette « politique » a pour conséquence que toute production statistique qui n'est pas la résultante d'un contrat (que ce contrat soit légal ou passe par des formes détournées de rémunération) n'est pas considérée comme une activité prioritaire. C'est particulièrement vrai dans le domaine des statistiques courantes en déshérence à l'INSD. Cette différence de posture vis à vis de la chose publique explique en grande partie la différence de perception et de réception du projet entre l'INSD et les services statistiques des Ministères sociaux. Le développement des causes et des conséquences de cette situation n'est pas l'objet d'un rapport périodique tel que celui-ci, cependant cette situation doit être prise en considération pour des actions futures du projet :

- Si l'on veut peser sur une amélioration quantitative de la production, ce mode d'intervention a toutes les chances d'échouer ;
- Si l'on veut peser sur l'amélioration qualitative, cela peut fonctionner à condition de travailler sur les chantiers « financés » en cours et donc « oublier » des pans entiers de la statistique publique laissés à l'abandon.

La seconde contrainte a été de nombreuses fois évoquée et elle concerne les limitations du projet en terme de frais opérationnels. Cela a été particulièrement le cas pour l'organisation de formations et des ateliers, et pour l'achat de logiciels spécifiques.

---

<sup>3</sup> Ce qui ne veut pas dire qu'une institution ne doit pas offrir à son personnel la possibilité d'évoluer dans une carrière, via de la formation continue diplômante ou non.

<sup>4</sup> Le « de fait » est important car il ne s'agit pas d'un politique inscrite dans une quelconque loi ou règlement, mais d'un ensemble de pratiques et d'attitudes individuelles ou collectives qui convergent pour former une politique.

## **4 ANNEXES**

**Annexe 1 : Tableau de bord des indicateurs**

**Annexe 2 : Liste des rapports et documents produits**

**Annexe 3 : Liste des rapports et documents en cours fin août 2006**

**Annexe 4 : Termes de référence de la mission « Rapport qualité Education »**

**Annexe 5 : Termes de référence de la mission « Programme de formation continue »**

**Annexe 1 : Tableau de bord des indicateurs en août 2006**

		<b>Indicateurs de résultats</b>	<b>Progression</b>
<b>Résultat 1</b>			
1.1	Projet d'établissement	Document validé par le Conseil d'administration	Document toujours au niveau de la DG
1.2	Réforme de la loi statistique	Textes prêts à être introduits auprès des autorités	Textes amendés prêts pour l'examen par le Parlement
1.3	Gestion INSD	Manuel de procédures du système de gestion élaboré	Manuel de procédures réalisé
<b>Résultat 2</b>			
2.1	Mise en œuvre politique de diffusion	Formation réalisée, <i>help desk</i> fonctionnel	Formation réalisée Fonction « Diffusion » n'existe toujours pas à INSD
2.2	Outils de diffusion	Charte graphique adoptée, Modèles pour publications courantes disponibles	Site Web INSD rénové
2.3	Valorisation de l'information ancillaire	Un plan d'analyse est disponible	CD documentaire disponible
<b>Résultat 3</b>			
	<b>Santé</b>		
3.1	Documentation de la collecte	Documents méthodologiques disponibles	Réalisé
3.2	Logiciel de saisie / traitement	Un cahier des charges pour le système de saisie et traitement	Réalisé
3.3	Analyse qualité	Rapport qualité disponible	Rapport n°1 disponible
3.4	Publication / diffusion	Un document de synthèse est disponible	Tableau de bord 2004 disponible
3.5	Coordination / Harmonisation	Le Ministère dispose des éléments de décision pour l'organisation d'ensemble du système de suivi sanitaire	Réalisé
3.6	Amélioration qualité	La DEP dispose d'une méthode de traitement des données manquantes	Réalisé
	<b>Education</b>		
3.7	Documentation de formation	Documents de formation disponibles	Réalisé
3.8	Publication / Diffusion	Le personnel est formé. Les outils informatiques sont disponibles. Le tableau de bord est réalisé	Tableau de bord 2004/2005 disponible Outil informatique élaboré
3.9	Analyse qualité	Il est possible de quantifier la qualité des données. Les principes de suivi qualité sont intégrés dans le processus de production	Rapport qualité n°1 disponible
3.10	Coordination / Harmonisation	Le Ministère dispose des éléments de décision pour l'organisation d'ensemble du système d'information scolaire	Réalisé
<b>Résultat 4</b>			
4.1	Existant en formation continue		Recensement des statisticiens et collecte des modules en cours
4.2	Elaboration d'un programme de formation continue		Prévu en octobre

## **Annexe 2 : Liste des documents produits au cours du 2<sup>ème</sup> semestre d'exécution**

### **INSD et ensemble du SSN**

- Rapport n°2 : Rapport semestriel 1 (version finale) - Mars 2006
- Appui au chef de file : Rapport n° 1 - Mars 2006
- Mission réalisée à Ouagadougou par Philippe Van Espen, Abacar Ka, Ousmane Ouedraogo du 17 au 28 avril 2006 - Rapport final et Projet de manuel de procédures - 20 Mai 2006
- Atelier de formation à la publication et la diffusion des résultats (Ouagadougou, 28 mars au 4 avril 2006) :
  - Rapport d'exécution
  - Livret 1 : Les techniques de présentation et de diffusion
  - Livret 1 : la publication assistée par ordinateur
  - Livret 3 : les outils de diffusion Internet
- CD Rom documentaire - Mars 2006
- Site Web de l'INSD – Dernière actualisation 16 août 2006

### **MEBA**

- Atelier de formation à l'analyse des données sur l'Education (Ouagadougou, 24 avril au 5 mai 2006) - Rapport d'exécution - Mai 2006
- Qualité des données statistiques : situation de référence année scolaire 2004/2005 - A. Kagambega, Statisticien, Assistant Technique / DEP-MEBA
- Mission d'appui aux publications et construction de tableaux de bord - 5 au 10 juin 2006 (Mission Educ4) - Rapport final de mission - J. Clauzier, M. Bonkougou, Juin 2006
- Mission Educ 5 : « amélioration du système d'information statistique du MEBA – 03 au 08 juillet 2006 - Rapport final – J.M. Emprou, M. Bonkougou, Juillet 2006

### **Santé**

- Rapport sur la qualité des statistiques de routine (situation de référence 2004) - Janvier Sawadogo, Statisticien, Assistant Technique / DEP-MEBA - Mars 2006
- Appui à l'apurement des données de l'annuaire statistique de la santé (7 au 14 mai 2006) - Rapport final de mission - F.M. Seka, juin 2006
- Tableau de bord de la santé au Burkina Faso en 2004 - Juin 2006

### **Annexe 3 : Liste des documents en cours fin août 2006**

#### **INSD et ensemble du SSN**

- Rapport n°3 : Rapport semestriel 2
- Appui au chef de file : Rapport n°2
- Annuaire statistique 2006
- Recensement des statisticiens et démographes
- CD Modules de formation

#### **MEBA**

- Rapport sur l'outil d'extraction des données
- Tableau de bord du MEBA 2005/2006

#### **Santé**

- Rapport sur l'amélioration du système statistique de la DEP Santé
- Rapport sur l'outil d'extraction des données
- Tableau de bord de la santé 2005
- Rapport qualité sur les données 2005

## Annexe 4 : Termes de référence de la mission EDUC3

<b>Annexe 4.13</b>	<b>Résultat 3</b>	<b>Activité 3.9</b>	<b>Intitulé mission</b>	<b>Educ 3</b>
--------------------	-------------------	---------------------	-------------------------	---------------

### Contexte

La direction des études et de la planification du ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation a pour mission la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des statistiques sur l'éducation de base. Pour accomplir sa mission, elle a depuis 1996, en collaboration avec le Programme de renforcement des systèmes d'informations statistiques de l'Education de l'institut des statistiques de l'UNESCO, pôle de Dakar (SISED) et le projet d'appui à l'éducation nationale de la coopération française, développé un système d'information de gestion de l'éducation qui permet de mettre à la disposition des utilisateurs et des décideurs des statistiques assez fiables et variées et dans des délais raisonnables. Aussi, elle a élaboré depuis 2004, la carte éducative du Burkina Faso, conduit des études sur les acquisitions des élèves du primaire. A ce titre, elle a été identifiée par l'INSD parmi les structures bénéficiaires directes des actions du projet d'appui au renforcement des capacités statistiques de l'INSD, et des ministères Sociaux (DEP/MEBA et DEP Santé). L'un des objectifs de ce projet est l'amélioration de la qualité des productions statistiques, la diffusion, et la réduction des délais de production de l'information statistique.

Le Projet d'appui au renforcement des capacités statistiques, a adopté la démarche qualité comme stratégie d'intervention. Dans cette optique, un premier rapport qualité a été produit par l'assistant du projet sur les données de la DEP/MEBA. Ce rapport présente les caractéristiques principales de la qualité des données statistiques de la DEP/MEBA. Dans le souci de renforcer l'approche, le projet a prévu la réalisation d'un deuxième rapport qualité. Cette évaluation vise à mesurer l'apport du projet sur la qualité des données et d'avoir une base consolidée de suivi de la qualité des données.

Ainsi, les recommandations contenues dans les différents rapports devraient constituer des éléments de base pour un changement de démarche dans la production statistique du Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation.

La mission sera donc une opportunité pour évaluer les progrès réalisés suite aux différentes évaluations. Le transfert de compétences étant également un point essentiel du projet, cette évaluation devra permettre à terme de comprendre les éléments qui méritent davantage d'être renforcés.

Elle sera une autre occasion de formuler des recommandations pour une véritable appropriation de la démarche qualité au niveau de la DEP du MEBA.

## **Objectif général**

La mission a comme objectif d'appuyer la DEP du Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation à élaborer le rapport annuel qualité 2005/2006 du Système d'Information du MEBA.

## **Questions à étudier**

A partir des éléments recueillis et analysés par l'assistance technique du projet, le consultant aura principalement pour tâches de :

- valider les indicateurs utilisés,
- contrôler les méthodes éventuelles de calcul ;
- établir d'éventuels autres diagnostics sur les données ;
- émettre des recommandations sur l'amélioration de la qualité.

## **Résultats attendus**

Le résultat attendu est constitué essentiellement d'un rapport qui sera présenté pour discussion et validation au sein de la commission du Conseil National de la Statistique traitant des données sociales.

## **Nombre et qualification de l'expertise**

L'équipe mobilisée sera constituée d'un **Expert international de catégorie II**.

Le consultant sera un statisticien, si possible spécialiste du domaine de l'Education et ayant des compétences en matière d'analyse de la qualité.

## **Date et durée de la mission**

La mission est prévue pour 12 jours calendaires et se déroulera du 25 septembre au 7 octobre 2006.

## **Méthode de travail**

*Equipe de travail :*

- Expert international
- Assistant technique du projet ARCS à la DEP/MEBA
- Cadres de la DEP Santé

L'expert aura essentiellement à travailler avec les cadres de la DEP/MEBA, mais il devra aussi examiner les conditions de travail des structures décentralisées du Ministère pour la collecte et le contrôle des données.

*Liste des personnes à rencontrer :*

- Directeur de la DEP du MEBA
- Directeur Général de l'INSD

*Documentation à consulter (à mettre à disposition au début de la mission)*

- Ensemble des publications récentes de la DEP du MEBA : « Statistiques de l'éducation de base 2004/05 », « Synthèse des données statistiques de l'éducation de base 2003/04 », « Evaluation des acquis scolaires 2004/05 », « Tableau de bord de l'éducation 2004/05 », « Carte Educative 2004/05 », « Statistiques de l'éducation de base 2005/06 »
- « Qualité des données statistiques 2004/05 »
- Ensemble des questionnaires utilisés par la DEP/MEBA
- Fichiers de l'enquête annuelle auprès des écoles.

### *Rapports*

- Aide mémoire à la fin de la mission
- Rapport provisoire de mission sous 20 jours
- Finalisation : 15 jours de délai pour les commentaires, 15 jours de délai pour la rédaction du rapport final

## Annexe 5 : Termes de référence de la mission INSD5 (Form1)

Annexe 4.16	Résultat 4	Activité 4.2	Intitulé mission	Formation 1
-------------	------------	--------------	------------------	-------------

### Contexte

L'objectif global du Projet ARCS est de contribuer à mettre en œuvre le Schéma Directeur de la Statistique et à améliorer le fonctionnement du Système Statistique National (SSN) afin qu'il fournisse en temps opportun aux décideurs politiques et aux autres utilisateurs des données fiables nécessaires pour la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques économiques et sociales du pays.

Pour ce faire, le SSN doit disposer d'un personnel suffisant en quantité et en qualité.

Les effectifs du personnel du SSN en février 2005 étaient les suivants :

	INSD	DEP des ministères	DRED	Autres adm. publiques	Ensemble
Ingénieurs statisticiens économistes (ISE)	9	0	0	0	9
Démographes	5	0	1	10	16
Ingénieurs des travaux statistiques (ITS)	14	0	2	7	23
Adjoints techniques de la statistique (ADS)	17	0	2	4	23
Agents techniques de la statistique (ATS)	4	1	0	0	5
Informaticiens	2	11	0	27	40
Economistes	0	7	3	4	14
Autres cadres	0	2	0	8	10

Source : Etude sur le plan de formation du personnel statisticien et connexe (septembre 2005)

Le recensement en cours des statisticiens et démographes du Burkina a dénombré 35 ISE, 76 ITS et 41 démographes en activités.

Les effectifs en activités dans le SSN sont quantitativement insuffisants suite à de nombreux départs de cadres dans d'autres institutions nationales et internationales et dans des programmes et projets. Mais un important programme de formation est en cours et en 2006 et 2007, 14 ISE, 13 démographes, 19 ITS, 51 ADS et 32 ATS vont intégrer le SSN.

Le personnel en activité et aussi celui recruté prochainement a besoin d'une formation continue correspondant aux besoins identifiés des services techniques.

La formation continue du personnel tant au niveau de l'INSD que du SSN est réalisée actuellement de manière sporadique sans réelle organisation et planification au gré des financements disponibles.

Une étude sur le plan de formation du personnel statisticien et connexe au profit de l'INSD et du système statistique national, financée par le Projet de Développement du Système Statistique National (PDSSN), a, dans son rapport final remis en septembre 2005, identifié les besoins en formation diplômante et en formation continue. Pour la formation continue, elle n'a cependant pas établi un programme de formation en définissant des priorités.

La présente étude porte essentiellement sur la formation continue en établissant un programme et les modalités des formations.

## **Objectif général**

L'objectif général de l'étude est d'élaborer un programme de formation continue pour les agents de l'INSD et du système statistique national.

## **Questions à étudier**

A partir de l'étude sur le plan de formation du personnel statisticien et connexe au profit de l'INSD et du système statistique national et d'entretiens auprès des responsables des services techniques, la mission aura pour principalement pour tâches :

- analyse des besoins en formation continue des services techniques,
- définition des modalités des formations,
- élaboration d'un programme de formation continue.

## **Résultats attendus**

Le résultat attendu est constitué essentiellement d'un rapport qui sera présenté pour discussion et validation au sein du Conseil National de la Statistique.

## **Nombre et qualification de l'expertise**

L'équipe mobilisée sera constituée d'un **Expert international de catégorie II** et d'un **expert national de catégorie II**

Les deux experts seront des statisticiens ou économistes, si possible spécialistes en formation continue.

## **Date et durée de la mission**

La mission est prévue pour se dérouler du 30 octobre au 4 novembre 2006.

## **Méthode de travail**

*Equipe de travail :*

- Expert international
- Expert national
- Responsable de la Direction de la Coordination et de la Coopération Statistiques de l'INSD

*Liste des personnes à rencontrer :*

- Directeur Général de l'INSD
- Directeurs de l'INSD
- Directeurs des Etudes et de la Planification de quelques Ministères
- Coordonnateur du PDSSN
- Assistants techniques du Projet ARCS

*Documentation à consulter (à mettre à disposition au début de la mission)*

- Schéma directeur de la statistique 2004-2009
- Résultats du suivi de la mise en œuvre du Schéma directeur de la statistique en 2004 – 2005
- Etude Plan de formation du personnel du système national statistique (2003)
- Rapport final de l'étude sur le plan de formation du personnel statisticien et connexe au profit de l'INSD et du système statistique national (2005)
- CD-Rom de la base documentaire de l'INSD

*Rapports*

- Aide mémoire à la fin de la mission
- Rapport provisoire de mission sous 20 jours
- Finalisation : 15 jours de délai pour les commentaires, 15 jours de délai pour la rédaction du rapport final